

Armand JUNG
Député du Bas-Rhin
Conseiller Général
AL

**CONSEIL DE PRUD'HOMMES DE
MOLSHEIM**
M. J.A. BARATTO
Président du Conseil
11, place du Marché
67129 MOLSHEIM CEDEX

Strasbourg, le 16 janvier 2008

Monsieur le Président,

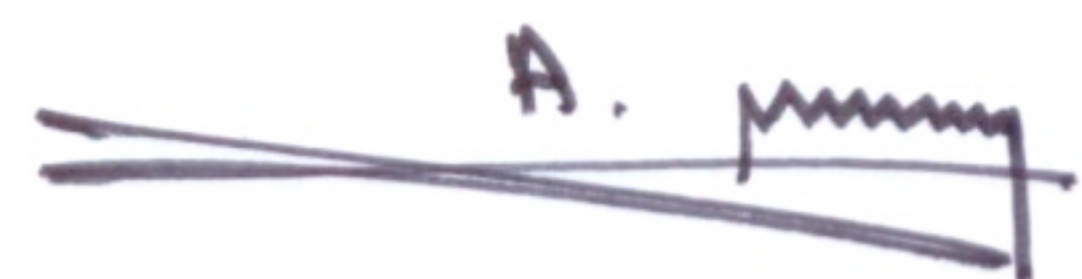
Vous avez récemment attiré mon attention sur la réforme de la carte judiciaire et sur l'éventuelle suppression du Conseil de Prud'hommes de Molsheim. Je vous remercie de m'avoir fait part de vos remarques.

Je souhaite m'associer à votre démarche pour la survie du Conseil de Prud'hommes de Molsheim pour plusieurs raisons :

- Je ne crois pas que le transfert du Conseil de Molsheim vers Saverne serait synonyme d'économies. Au contraire, cette nouvelle situation engendrerait des frais de déplacement et des frais de déménagement non négligeables.
- Je pense que le transfert du Conseil de Molsheim vers Saverne s'accompagnerait d'une sorte de « désertification judiciaire » dont les justiciables du sud du département seraient victimes.
- Il semblerait possible de résoudre la question de la location en installant le Conseil dans les locaux du Tribunal d'Instance de Molsheim dont le Bureau Foncier est appelé à disparaître.

Comme de nombreux conseillers prud'homaux et personnels du Conseil de Molsheim, je souhaite que cette juridiction soit maintenue pour privilégier et préserver véritablement une justice de proximité, efficace, au service de tous les justiciables.

Restant à votre disposition, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs. *et cordiaux.*



Armand JUNG